

Séance Plénière du 5 juin 2019

## AVIS N° 22 - AP 03/2019

### *Validation du Compte Administratif (CA) 2018 de l'AGESIRG*

**En présence de :** Ariane FLEURIVAL – Philippe ALCIDE-DIT-CLAUZEL - Olivier ALFRED – Bruno APOUYOU – Jean-Pierre BACOT - Marc BARRAT - Emmanuel BAZIN de JESSEY - Dominique BONADEI – Rosaline CAMILLE SIDIBE - Raymonde CAPE- Willy CHARLES-NICOLAS — Karyn CORMIER – Marie-Josée CRESSON – Raymonde DE NEEF – Benoît DE THOISY - Sarah EBION – EVE Roland - Monique ELFORT – Paulin FELIX – Roger FLEURIVAL - Joël FRANCILLONNE - Thara GOVINDIN – Raymond HORTH - Franck KRIVSKY – Stéphane LAMBERT - - Didier MAGNAN – Jean-José MATHIAS – Isabelle NIVEAU – Martine NIVOIX – Murielle ORTU – Nicole PALCY – Robert PALOMBI - Pierre PERROT – Chantal PORRINEAU – Valérie ROBINEL – Claude SUZANON

**Absents excusés :** Aïssatou CHAMBAUD – Jean-Luk LEWEST - Cynthia PIEJOS - Patricia SIMONARD (procuration à Jean-José MATHIAS) – Laure VERNEYRE

**Etaient absents :** Jean-Marc AIMABLE – Jean-Pierre BEAUFORT - Jean-Marc BOURETTE – Janie CESTO - Marie-Ange CHENIERE JEAN-BAPTISTE - Patrick CHRISTOPHE - Albert DARNAL - Alexandre DE CHAVANNE – Rémi GIRAULT – Camille GUEDON – Annaïg LE GUEN – José MARIEMA - Grégory NICOLET- Georges-Michel PHINERA-HORTH – Antoine PRIMEROSE – Léonard RAGNAUTH – Magali ROBO-CASSILDE – Albert SIONG -

1

#### **L'Administration territoriale :**

- Chrislaine GAUTHIER, Responsable Service Gestion Budgétaire
- Maurice ZEPHIR, DGA Adjoint Pôle Finances
- Yannick BUISSON-ROTSSEN, Service Fiscalité
- Patricia GLAUDIN, DGA Pôle Administration Générale
- Mireilla LAMA DGA Pôle Education, Enseignement Supérieur, Formation et Cohésion Sociale
- Laurent LABARTHE, DGA Pôle Aménagement, Transports, Développement Durable des Territoires
- Thierry JEAN-BAPTISTE, Directeur de la Régie des Transports
- Joëlle CLERX FARNAUD, DGA Pôle Affaires Européennes
- Lucie BLEZES, Pôle Culture, Patrimoine et Identités

#### **L'Administration du CESECEG :**

- Madge LUPON, Directrice
- Marthe PANELLE-KARAM, Déléguée Cesece
- Marie Patrice BENOIT, Chargée de Mission
- Jean-Paul CLAIRE, Chargé de Mission
- Alphonse RINGUET, Chargé de Mission
- Vincent LAGUERRE, Chargé de Mission
- Augustine AUGUSTE, Assistante de Mission
- Béatrice PARESSEUX, Assistante de Mission Présidence
- Sarah MARTEGOUTE, stagiaire Présidence

**Le Conseil Economique Social Environnemental de la Culture et de l'Education de Guyane,**

*Vu le décret n°93-575 du 27 mars 1993 modifiant le décret n°82-866 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils économiques et sociaux régionaux,*

*Vu le décret n°2005-413 du 26 avril 2005 portant modification de l'article R. 4134-18 du code général des collectivités territoriales et relatif aux sections des conseils économiques et sociaux régionaux,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales de l'article L.4433-31-1 du Code général des collectivités territoriales, de la loi n°2011-884 du 27 juillet 2011 (article 21 modifié) relative aux collectivités territoriale de Guyane et de Martinique qui dans son chapitre IV crée « le Conseil Économique, Social Environnemental de la Culture et de l'Éducation de Guyane (CESECEG),*

*Vu le décret n° 2015-1666 du 11 décembre 2015 portant application de la loi n° 2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités de Guyane et de Martinique et modifiant la partie réglementaire (R) du code général des collectivités territoriales,*

*Vu le décret n° 2015-1754 du 23 décembre 2015 portant application de la loi n° 2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités de Guyane et de Martinique et modifiant la partie réglementaire (D) du code général des collectivités territoriales,*

*Vu le Décret n° 2015-1917 du 30 décembre 2015 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la refonte de la carte des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres,*

*Vu la délibération de la séance plénière d'installation et d'élection de l'Assemblée du Cesece Guyane du 26 avril 2018 et de sa Présidente, Ariane FLEURIVAL,*

*Vu la délibération de la séance plénière de vote du règlement intérieur du Cesece Guyane du 5 juin 2018,*

*Vu la saisine de la Collectivité Territoriale de Guyane du 31 mai 2019,*

*Entendu l'Avis de la commission finances, budget, évaluation des politiques publiques du 3 juin 2019,*

*Entendu l'Avis de la Section économique, sociale et environnementale du 4 juin 2019,*

*Entendu l'avis de la Section Culture, Education et Sport du 4 juin 2019,*

*Entendu le rapport n°AP-2019-41-21 du Président de la CTG;*

.....

Les Conseillers prennent acte de la dissolution de l'AGESIRG au 31 décembre 2018 et de la clôture définitive des comptes de cette agence. Néanmoins, ils relèvent une masse salariale importante.

**L'Assemblée du CESECEG émet un avis favorable.**

Abstentions	Contre	Pour
0	0	37

Fait et délibéré en séance plénière le mercredi 5 juin 2019



La Présidente du Ceseceg  
1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Ceser France  
Déléguée aux Outre-Mer  
*Ariane Fleurival*  
Ariane FLEURIVAL